



La Chronique Hydro

L'INFORMATION HYDRAULIQUE MENSUELLE

PAR ALICE VACHE

La FDSH vous informe !



RETOUR DES TENSIONS SUR LES RIVIERES

Bien que la situation météorologique des mois de Mai et Juin ai permis aux cours d'eau d'être moins sollicités en termes de prélèvements, la situation est vite revenue vers les normales de saison. Le secteur le plus touché à ce jour est l'Huveaune, dont le principe de solidarité amont/aval impacte fortement les deux ASA préleveuses. La crise a été levée le 14 Juin mais de nouveau appliquée le 25 Juillet. Désormais, l'Arc est en alerte renforcée et la Touloubre est passée en Alerte le 28 Juillet. Les éventuels orages de la mi-Août ne suffiront pas à faire revenir la situation à l'équilibre. Le BRGM note néanmoins que la situation est globalement proche des normales, contrairement à 2022 qui a été significativement sèche et chaude.



GUICHET D'AIDE ÉLECTRICITÉ

Suite à l'intervention d'ASA de France, les ASA et assimilées sont éligibles à l'aide dite « guichet d'aide à l'électricité » à compter du 1er janvier 2023. L'aide du guichet se déclenche après application de l'aide dite « amortisseur électricité » par le fournisseur sur les factures. **Si les charges d'électricité 2021 représentent plus de 3 % des recettes de fonctionnement, l'ASA est éligible au guichet d'aide à l'électricité à partir de janvier 2023.**

Pour plus d'informations, les ASA peuvent se rapprocher d'ASA de France et se rendre sur le site : <https://www.impots.gouv.fr/information-simulation-depot-guichet-aide-gazelectricite>



DÉMARCHE PTGE SUR L'HUVEAUNE

L'EPAGE HuCa, ex Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Huveaune, va initier une démarche de Plan Territorial de Gestion de l'Eau sur l'Huveaune et ses affluents. Cette étude qui durera plusieurs années passera par des phases de diagnostic des cours d'eau dont surtout une étude des débits maximum prélevables et des débits d'objectif d'étiage. L'état des lieux fait, les besoins des usagers économiques et des milieux aquatiques seront analysés et des orientations seront proposés aux parties prenantes pour s'engager à retrouver un meilleur équilibre quantitatif de la ressource en eau sur ce bassin versant.

GESTION DE L'EAU

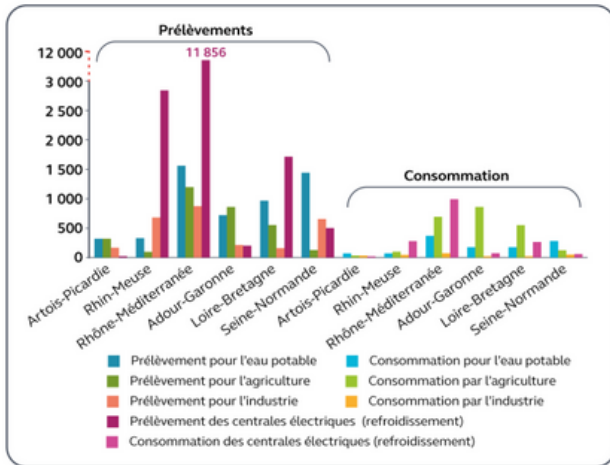
Quand la Cour des Comptes épingle la gestion quantitative de l'eau en contexte de changement climatique

CHAMBRES RÉGIONALES ET TERRITORIALES DES COMPTES - ÉTUDE & SYNTHÈSE

• Contexte

L'eau est un bien commun qui fait l'objet d'une protection particulière, comme indiqué dans l'Article L210-1 du code de l'environnement "L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation". C'est pourquoi la Cour et les Chambres Régionales des Comptes ont consacré une enquête sur les modalités de financement et de gestion quantitative de l'eau en période de changement climatique.

Graphique n° 2 : prélèvements et consommation d'eau douce en France (moyenne 2008-2018) par bassin versant en millions de m³



Sources : OFB, Banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau (volumes prélevés)
© Traitements : SDES, 2021

• Connaissance et pilotage stratégique local

Au niveau national et local, quelques chiffres pour comprendre :

FRANCE

- 510 milliards m³/an précipitations
- 32 milliards m³ prélevés
- 16 milliards m³ à usage industriel (refroidissement nucléaire)
- 8.5 milliards m³ à usage agricole
- 989 millions m³ perdus via des fuites dans les réseaux

Bassin RMC

- 276 846 ha surfaces agricoles irriguées
- 5.1% des recettes redevance agricole
- 78% des recettes redevance eau potable

Les documents de type SDAGE, SAGE, PTGE etc sont mis en avant mais avec le bémol de ne pas assez être connu des citoyens et avec des échéances qui parfois ne correspondent plus aux urgences locales. Cependant, des outils plus souples comme les OUGC permettent d'avoir une meilleure connaissance des prélèvements et de fait des redevances plus justes.

• Réduire les prélèvements d'eau pour une gestion plus durable

Nous sommes dans un contexte de changement climatique avec à la fois une diminution des de la quantité d'eau douce disponible renouvelable de l'ordre de -14% et une augmentation de l'évapotranspiration au détriment des sols et des nappes. La solution repose donc sur la sobriété de chaque usager vis à vis de la ressource. Outre les aspects règlementaires ou incitatifs des textes de lois ou documents locaux à l'échelle du bassin, la Cour des Comptes identifie plusieurs leviers contraignants dont :

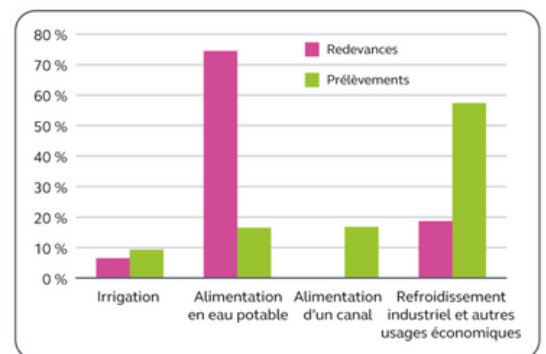
- Pour le financement public des infrastructures, conditionner les projets d'irrigation de terres agricoles au respect de "bonnes pratiques",
- Le rééquilibrage des redevances préleveur/payeur en fixant un taux plancher de redevances et supprimant le plafonnement du produit des redevances perçues par les Agences de l'Eau,
- Simplifier et harmonier la nomenclature des tarifs applicables à la redevance pour prélèvement sur la ressource,
- Renforcer le contrôle des autorisations de prélèvements,

Dans le bassin RMC, il est prévu une révision des forfaits redevance pour 2024 au titre de 2023. En effet, l'Agence de l'Eau RMC est celle qui finance le plus (en termes de montants) de projets liés à l'hydraulique agricole et souhaite de ce fait rééquilibrer les contributions, sachant que sur l'eau potable les taux sont déjà relativement élevés. Cela sera prochainement voté lors du Comité de Bassin.

Pour accéder aux livrables :

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/la-gestion-quantitative-de-leau-en-période-de-changement-climatique>

Graphique n° 8 : montants des redevances prélèvements et volumes prélevés selon l'usage (hors hydroélectricité)¹⁷⁵



Sources : juridictions financières d'après rapports de gestion annuels des agences de l'eau, annexes budgétaires des PLF, direction du budget



BILAN DE SITUATION HYDRO-CLIMATIQUE

SOURCES DREAL /CRIIAM-SUD/AGROMÉTÉO/SMADESEP/INFO-SECHERESSE/METEOCIEL

• Bilan pour Juillet 2023

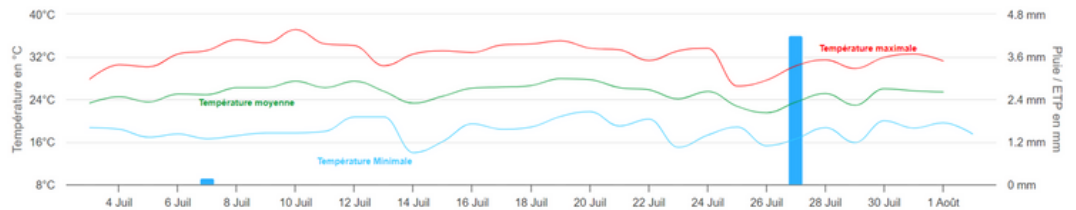
Le mois de Juillet a connu une canicule de quelques jours entre le début et la moitié du mois, avant un retour à la normale et un épisode venteux assez long. Les précipitations sont déficitaires mais en gardant en mémoire que la moyenne n'est que de 12 mm.

Le fait marquant est donc plutôt au niveau des températures puisque la moyenne enregistrée au mois sur le département est supérieure aux normales de 2.18°C. Ainsi, malgré la recharge des sols qui s'est opérée le mois précédent, ces derniers atteignent de nouveau un indice d'humidité très bas. Néanmoins, les besoins en eau d'irrigation restent cohérents avec les dotations et peu de tensions sont apparues jusque lors.

Les 30 derniers jours enregistrés

Localisation : Eyguières

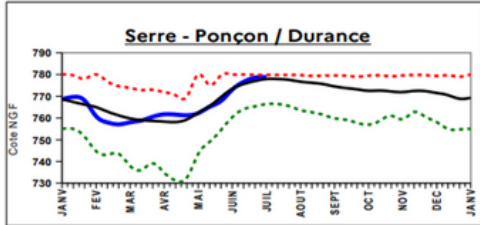
Source : CRIIAM-SUD



Côte NGF du barrage de Serre-Ponçon

Source : EDF

— VALEUR 2023 — MOYENNE 1987/2022
- - - MINI 1987/2022 - - - MAXI 1987/2022

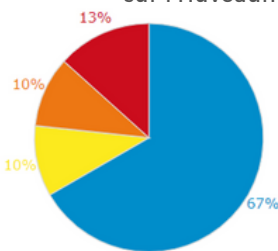


Côté Durance, la gestion du barrage par EDF a permis de satisfaire les usages touristiques mais également de ne pas déclencher de déstockage anticipé par la CED. L'utilisation de la réserve agricole a commencé à la fin du mois de Juillet, laissant espérer pour 2023 un non dépassement des 200 millions de m³ d'ici le 30 Septembre.

Pour les cours d'eau, la tendance est identique sur tout le département avec une diminution progressive des débits, et de ce fait la promulgation de nouvelles restrictions d'usage. Sur l'Arc, ce qui est le plus dommageable est l'arrêt des rejets de la SEMM puisque la gestion de la température dans les bassins est moins compliquée qu'en 2022.

Indicateur sécheresse : cours d'eau

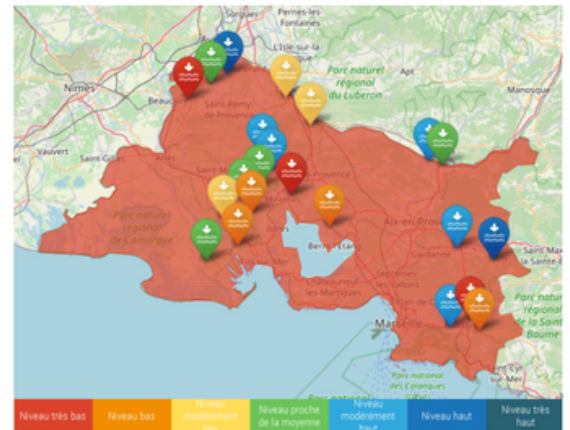
Source : Onde.eaufrance au 01/08/2023



La situation des nappes phréatiques est très hétérogène, avec des remontées de niveau pour la Crau du fait du maintien de l'irrigation gravitaire des prairies. Des points de tension sont toujours présents dans le Nord côté Rhône/Tarascon ainsi que sur l'Huveaune.

Indicateur sécheresse : nappes souterraines

Source : Info Sécheresse 01/08/2023



• Pour la suite ...

Dans ses prévisions trimestrielles, MétéoFrance prévoit un scénario pour Août-Octobre risquant à 60% d'être plus chaud que la normale; et pour le pourtour méditerranéen, jusqu'à 50% plus humide. La tendance orageuse s'installe facilement cette année, ne reste plus qu'à observer qu'il n'y ait pas trop de dégâts sur les cultures en cas "d'orages du 15 Août".

Le maintien en crise de certains secteurs commence à faire se questionner les ASA dans leur mission et leur objet de distribution de l'eau. Les bassins versants concernés devront faire l'objet d'une argumentation tout particulière lors de la révision de l'arrêté cadre sécheresse cet hiver.

A NOTER : un nouveau site est mis en ligne par le gouvernement pour connaître les restrictions en vigueur selon le lieu de résidence : <https://vigieau.gouv.fr/>



La Chronique Hydro

EST RÉALISÉE GRÂCE AU SOUTIEN DE NOS
PARTENAIRES



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



Rédaction : Alice VACHE - Chargée de mission FDSH13
Outils de réalisation : Canva® - Pixabay® - PaintShop® Pro XXI
Validation : Jean-Louis PLAZY - Président FDSH13

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES STRUCTURES HYDRAULIQUES DES BOUCHES-DU-RHONE
DOMAINE ET CENTRE DE FORMATION DU MERLE - ROUTE D'ARLES RD113 - 13300 SALON-DE-PROVENCE
Association de loi 1901 / SIRET : 450 482 294 00029 / APE : 9499Z

